

Compte-rendu – assemblée de quartier Tribunal Contades – 04/05/23

FESTIVAL DES POSSIBLES

1^{ère} édition du forum de la participation citoyenne – dimanche 4 juin de 10h à 19h – parc du Brulig (Montagne Verte)

- Informations sur les dispositifs de participation citoyenne existants (stands)
- Présentation des projets citoyens par les habitant-es (stands)
- Agora : espace de débats et d'échanges autour de la participation citoyenne
- Animations, jeux, concerts

VOTE DE DEVIS – JOURNEE CITOYENNE ET STAMMTISCH

Vote du budget pour l'événement de la journée citoyenne (total de 1030€ de dépenses sur 3844,29€ de budget de fonctionnement) : 0 opposition, 2 abstentions > budget adopté

Vote du budget de convivialité pour les stammtisch (total de 70€ de dépenses) : 0 opposition, 1 abstention > budget adopté

QUESTIONNAIRE BILAN SUR LE DISPOSITIF DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER

Du 4 mai au 15 octobre 2023, questionnaire à destination des habitant-es pour recueillir leur avis sur ce nouveau dispositif → <https://participer.strasbourg.eu/assemblees-de-quartier>

THÈME SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **Radar pédagogique**
 - Pose d'un radar pédagogique sur l'avenue des Vosges (sens Port du Rhin>place de Haguenau)
→ du 9 au 23 mai
- **Verbalisation pour défaut de vignette Crit'air**
 - Les forces de l'ordre verbalisent pour défaut de vignette Crit'air lors de contrôles complémentaires (ce contrôle s'effectue uniquement lors d'un contrôle pour un autre motif comme un excès de vitesse ou un refus de priorité)
 - Automatisation des contrôles = second semestre 2024
- **Questions**
 - Quid des véhicules de collection ? Quid des motos ?
 - Seuls les véhicules détenteurs d'une carte grise homologuée de collection, qui se sont inscrits sur la plateforme de dérogation peuvent circuler sans risque de contravention (<https://derogations-zfe.strasbourg.eu/>). Les motos, comme les voitures, sont soumises au même règlement et doivent posséder une vignette Crit'air

- Quid de l'information auprès de personnes extérieures à l'Eurométropole quant à la nécessité d'avoir une vignette ?
 - o Pour l'instant, pas de communication globale spécifique sur ce sujet, hormis les communications en local.
- Quid d'une action de verbalisation du stationnement sauvage rue Fritz Kieffer ?
 - o Opérations de contrôle organisées lors des grands événements (ex : Forum européen au PEX) + ouverture prochaine d'un parking
- Quid d'un élargissement des trottoirs dans cette même rue ?
 - o Projet de réaménagement de la rue avec une piste cyclable prévue

THÈME INSALUBRITÉ

- **Détritus**

- o Possibilité de signaler des encombrants à la direction de territoire ou via l'application Strasapp et Monstrasbourg (l'information remonte directement aux services concernés) <https://mon.strasbourg.eu/bienvenue>

- **Oiseaux**

- Corneilles : protocole d'effarouchement en test (route de Mittelhausbergen, place de Haguenau et à l'Elsau) > s'il fonctionne, il pourra être déployé dans tous les quartiers où il y a une gêne avérée
- Pigeons : deux pigeonniers contraceptifs vont être installés d'ici fin 2023 (pas de lieux définis pour l'instant)

- **Questions**

- Quid d'une verbalisation pour les personnes nourrissant les pigeons ?
 - o Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont sensibilisés à la question du nourrissage de la faune sauvage (canards, cygnes, pigeons,...) et commencent à effectuer des maraudes de sensibilisation auprès des personnes qui nourrissent sur la voie publique. À partir du 1^{er} juillet 2023, en cas de récidive, les personnes nourrissant la faune sauvage en ville risquent une amende au titre du règlement sanitaire départemental qui interdit cette pratique. Actuellement, pose de panneaux « Stop nourrissage » en ville.
- Problème des pigeons qui s'installent dans les bâtiments vides et s'étendent aux immeubles voisins
 - o Pour les signalements de pigeons présents en nombre dans des bâtiments vides, contacter le service hygiène et santé environnementale : hygieneetsanteenvironnementale@strasbourg.eu

PROPOSITION D'UN NOUVEL ATELIER DE QUARTIER CITOYEN

Proposition de Johann Buglnig (habitant du quartier) :

- Les arceaux à vélo ne sont pas assez nombreux ou sont occupés par des vélos épaves et ventouses → ce thème pourrait faire l'objet d'un atelier. Qui pourrait l'animer ?
- En attendant, vous pouvez écrire à Johann Buglnig à johann.buglnig@gmail.com en joignant des photos avec l'adresse des vélos épaves ou des nouveaux emplacements possibles/souhaitables. Les habitants feront suivre à la mairie, les demandes sont prises en compte et suivies d'actions (arceaux récemment installés au 20 av. des Vosges devant le Sushi). Sur la base de ce relevé, les habitants feront une proposition groupée.
- Pour faire retirer les vélos épaves, possibilité de le signaler sur Strasapp (rubrique Propreté Voie Publique) ou à <https://cadr67.fr/signalerunprobleme/>

COLLECTE DES BIODÉCHETS

- Mise en place de bornes biodéchets dans le quartier vers fin mai, non enterrés → pour collecter tous les déchets alimentaires (dont ceux qui ne se compostent pas habituellement comme viandes, peaux d'agrumes, noyaux, os...)
- Métiers de bouche, snacks, restaurants et boulangeries = n'utiliseront pas ces bacs, font déjà le tri de leurs déchets eux-mêmes
- Possibilité d'aller chercher des sacs kraft dans des lieux de redotation : mairie de quartier Broglie (et le centre socio-culturel du Fossé des Treize à confirmer)

• Questions

- Comment est distribué le gaz produit par les déchets ?
 - o Le méthaniseur d'Oberschaeffolsheim est raccordé au réseau de gaz naturel, c'est-à-dire que le biogaz est purifié sur place puis le gaz est directement injecté dans les canalisations de gaz et utilisé comme du gaz naturel.
- Quelle utilisation agricole du digestat, quel partenariat avec les agriculteurs ?
 - o Le digestat est épandu par les agriculteurs partenaires de l'entreprise Lingenheld en remplacement des engrais de synthèse. Les agriculteurs déposent la matière sèche issue de leurs champs (par exemple rafles de maïs) chez Lingenheld et reçoivent en contrepartie le double de la valeur d'azote déposée sous forme de digestat liquide.
- Quid du surplus de l'engrais produit par les composteurs associatifs ?
 - o Les composteurs associatifs sont en gestion libre. C'est-à-dire qu'ils doivent organiser l'apport de structurant (matière sèche) nécessaire au bon compostage et l'utilisation du compost (idéalement sur place sinon l'intérêt d'un composteur est limité par rapport à la collecte).
- Distribution de sacs jaunes : le service collecte et valorisation des déchets fournit des sacs jaunes aux habitant-es des communes de + 10 000 habitants de l'Eurométropole uniquement pour des adresses spécifiques qui ne sont pas équipées en bacs jaunes pour la collecte sélective en porte-à-porte (en raison de contraintes techniques). Une distribution annuelle est

faite au domicile de chaque habitant-e concerné-e et lorsqu'il-elle n'a plus de stock, il-elle peut effectuer une demande en ligne : <https://demarches.strasbourg.eu/coupon-sacs-tri/>. Les adresses étant équipées d'un bac jaune doivent déposer en vrac leurs déchets recyclables dans le bac jaune.

VILLE A VIVRE – TRAMWAY

- Dates du projet
 - o 15 juin au 30 septembre 2021 : concertation publique réglementaire
 - o 17 décembre 2021 : délibération du bilan de la concertation par le Conseil de l'Eurométropole
 - o 2023-2024 : études d'avant-projet et poursuite de la concertation sur des points singuliers
 - o 2024 : enquête publique (temps de concertation réglementaire) et Déclaration d'utilité Publique
 - o Fin 2024 : démarrage des travaux
- Informations disponibles sur <https://participer.strasbourg.eu/tram-nord>
- **Questions**
 - o Nombre de foyers impactés par le futur tramway ? → Environ 1500

VILLE A VIVRE – NOUVELLES MODALITÉS DE STATIONNEMENT

- Informations sur les nouveaux tarifs de stationnement et les zones payantes > voir diaporama
- **Questions/remarques**
 - Réflexion à avoir sur le stationnement place de Bordeaux : problématique des voitures ventouse ou de la deuxième voiture
 - Stationnement devant le centre de réadaptation pour les patients
 - Inventer de nouvelles règles pour le stationnement : rotation régulière, âge, nombre d'enfants, etc
- **Autres questions/remarques**
 - Situation problématique sur le quai de Paris (vélo) → les travaux à venir vont améliorer la situation
 - Pourquoi ne pas construire une piste cyclable dans les rues adjacentes plutôt que sur l'avenue des Vosges ? → cela amènerait des cyclistes à circuler sur les trottoirs de l'avenue
 - Quel bilan des bandes cyclables sur l'avenue des Vosges ? → le bilan pourra être présenté lors d'une prochaine assemblée de quartier